

**Motion du 4 février 2026 de Mmes et MM. Yasmine Berrada, Christel Saura, Théo Keel, Yolanda Martinez, Alexandre Diogo, Emmanuel Deonna, Jérôme Gasser, Nicolas Preperier, Olivier Gurtner, Livia Zbinden, Sara de Maio, Laurence Corpataux et Alia Meyer: «The Sorority Foundation: une application pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles».**

## PROJET DE MOTION

### *Exposé des motifs*

The Sorority Foundation<sup>1</sup> est une association française reconnue d'intérêt général par le gouvernement français. Elle constitue un réseau d'entraide à l'échelle internationale dont la mission est de prévenir, rassembler et agir contre toutes les formes de violences, et plus particulièrement les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement de rue, les violences conjugales, ainsi que les situations générant un sentiment d'insécurité. L'association fédère aujourd'hui plus de 380 000 femmes et personnes issues de minorités de genre.

Son application mobile, The Sorority, téléchargée par plus d'un million de personnes en 2025, permet une mobilisation collective et immédiate face aux conséquences psychologiques provoquées par une agression, telles que la sidération de la victime ou l'inaction des témoins. Le dispositif repose sur une carte géographique identifiant les personnes à proximité prêtes à intervenir. En cas de danger immédiat, une alerte est envoyée aux cinquante personnes les plus proches, qui peuvent alors géolocaliser la personne en détresse.

L'application met également à disposition plusieurs outils d'alerte: une alarme sonore, un message visible à l'écran du téléphone, ainsi qu'un accès rapide aux principaux numéros d'urgence. Dans un second temps, elle permet de trouver une écoute bienveillante ou un lieu sûr en cas de situation à risque.

En matière de sécurité, chaque inscription nécessite la transmission d'une pièce d'identité et d'une photographie. Les profils sont vérifiés manuellement, et tout compte suspect fait l'objet d'un contrôle immédiat pouvant conduire à son bannissement.

Considérant:

- les résultats inquiétants révélés par l'enquête Iceberg<sup>2</sup> sur les violences de genre à Genève (77% de femmes ont subi des violences sexuelles et sexistes dans l'espace public en 2024);
- les différentes actions prévues de lutte contre les violences sexistes et sexuelles par la Ville de Genève pour la législature 2025-2030;

---

<sup>1</sup> <https://www.jointhesorority.com/> (consulté le 5 février 2026)

<sup>2</sup> Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV). (2025). *Enquête Iceberg sur les violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques: Rapport général*. Canton de Genève.

- la collaboration en vigueur depuis 2025 entre la Ville de Lausanne et The Sorority Foundation;
- la nécessité de mettre à disposition un dispositif d'entraide sécurisé, gratuit et actif à toute heure pour lutter contre l'isolement et le harcèlement;
- la complémentarité avec la motion M-1394 demandant une formation continue sur les violences sexistes et sexuelles envers les femmes et les personnes LGBTQIA+ destinée aux agent-e-s de la police municipale,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier la possibilité d'une collaboration avec l'application The Sorority;
- à lancer une campagne d'information sur l'existence de cette application d'entraide dans le cas d'une collaboration;
- à communiquer avec le Canton de Genève afin de motiver une collaboration avec l'application The Sorority étendue sur tout le canton de Genève.